

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

Universités européennes, diplôme, transitions : V. Debiais-Sainton (DG EAC) face à France Universités

News Tank Éducation & Recherche -Bruxelles - Actualité n°255491 - Publié le 20/06/2022 à 16:56

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 24/06/2022 à 09:33



Vanessa Debiais-Sainton devant France Universités, le 16/06/2022, à Bruxelles - © News Tank

- Une proposition de la Commission européenne en 2023 sur des principes pour valoriser le travail des académiques autour de l'innovation pédagogique dans leur carrière ;
- l'adoption le 16/06/2022 par le Conseil de l'<u>UE (Union européenne)</u> d'une proposition de recommandation sur les micro-certifications pour « donner un cadre européen avec une définition et une qualification afin de favoriser la reconnaissance et la confiance des acteurs » ;
- l'adoption d'une recommandation du Conseil le même jour pour un apprentissage sur le développement durable qui « couvre tous les secteurs de l'éducation, et porte une approche institutionnelle et pas uniquement dans la formation » ;
- le lancement, en partenariat avec la <u>DG Connect (European Commission Directorate General for Communications Networks, Content & Technology)</u>, de financements supplémentaires à destination des établissements pour des masters spécialisés dans le domaine du numérique, « notamment pour s'équiper de technologies très coûteuses ».

C'est ce qu'annonce <u>Vanessa Debiais-Sainton</u>, cheffe d'unité enseignement supérieur à la <u>DG EAC (Direction générale Education et culture)</u>, lors de l'assemblée générale de <u>France Universités</u>, organisée le 16/06/2022 à Bruxelles.

Outre l'appel pilote sur le label pour des diplômes européens conjoints et le statut des alliances européennes, annoncé dans News Tank le même jour, elle invite les présidents d'université à participer au Sommet de l'éducation et de l'innovation, le 23/06.

« Son but est de mettre ensemble des ministres, des présidents d'université avec des entreprises, des start-up, des régions et des villes pour discuter de certaines actions de la stratégie européenne des universités qui valorisent l'innovation par l'éducation », ajoute-t-elle.

sur 5

Vanessa Debiais-Sainton a également répondu aux questions des présidents d'université sur les universités européennes.

Quel financement pérenne des universités européennes ? (P. Lévy)



P. Lévy - © Seb Lascoux/News Tank

Patrick Lévy, président du comité Europe de France Universités et membre du board de l'EUA (European University Association), déclare que « la Commission européenne et les États membres ont partagé le constat que les universités européennes sont une avancée très importante dans la construction de l'espace européen de l'éducation. L'engouement des Français, assez inhabituel pour ce genre de choses, montre que c'était probablement une très bonne initiative.

Ma question porte sur la manière dont nous pouvons créer quelque chose qui pourrait être durable. Est-ce que la question de la façon de financer ces alliances sur le long terme n'est pas la véritable question ? Les appels des universitaires en ce sens sont assez légitimes, parce que la complexité existe, et il y a beaucoup de promesses, mais cela va demander beaucoup d'efforts et sur le long terme. Quelle est la position des États membres sur cette question et quelle est la stratégie de la Commission ? »

Passage de 5 à 14 M€

Vanessa Debiais-Sainton répond qu'il s'agit d'« un sujet que nous avons l'habitude d'aborder avec les alliances et les États membres, auxquels le Conseil recommande de venir compléter le financement européen au niveau national.

Au niveau européen, avec les nouveaux appels, parmi lesquels celui de 2022, clôturé le 22/03 et dont les résultats seront dévoilés les derniers jours de juillet, nous avons déjà fait un effort. Nous sommes passés d'un pilote de 5 M€ sur trois ans à une étape de quatre plus deux ans et jusqu'à 14 M€, ce qui est un effort considérable tant sur le montant que sur la durée.

Nous sommes très contents de l'enthousiasme suscité par l'appel avec 52 candidatures qui montrent la mobilisation pérenne du secteur, dont les États membres sont également ravis. Cela donne une pérennisation de l'action jusqu'en 2028-2029, ce qui est assez exceptionnel au niveau européen.

C'est au niveau national que cela est plus compliqué, car les co-financements sont annuels. Il y a donc peut-être plus à faire à ce niveau pour pérenniser cette partie des financements. L'Europe ne donne jamais de financements sur dix ans, soyons clairs, il faut toujours des garde-fous. Même si les États membres ont soutenu l'initiative, ils ont été plus mesurés, car ils savent très bien leur contrainte budgétaire annuelle. L'étude d'impact sur l'initiative est donc très importante, car ils sont en attente de résultats.

Nous comprenons également que les alliances ont des difficultés à répondre à des appels multiples. En même temps, nous avons déjà essayé d'avoir des flexibilités au niveau des instruments financiers, mais les États membres ont été clairs : si l'on veut mettre des sources de financement ensemble, il faut respecter les règles de chaque programme.

L'évaluation à mi-parcours du programme aura lieu prochainement, ce sera alors intéressant de faire le point et proposer des recommandations pour les instruments financiers après 2027. Dans l'État actuel des choses, nous essayons de piloter différentes synergies, avec Horizon Europe, Digital Europe, mais aussi au niveau des Balkans, de façon à nous préparer à la prochaine période. »

Quelle vision systémique des universités européennes ? (J-M. Ogier)

Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université, du comité numérique de France Universités et de l'université européene EU-Conexus, indique que « beaucoup des alliances portent une vision holistique de ce que doit être une université européenne, embarquant la formation, la recherche, l'innovation, la diffusion de la culture scientifique. Or, aujourd'hui, les alliances sont principalement financées par Erasmus, et nous restons dans une vision qui n'est pas suffisamment intégrative. Pouvons-nous imaginer qu'un jour nous puissions véritablement avoir des alliances européennes qui travaillent dans une vision systémique d'une université européenne ?

Concernant la construction du paysage européen, nous sommes aujourd'hui sur une logique de projet, ces alliances sont des pilotes, nous expérimentons des choses les uns les autres.

Pouvons-nous imaginer, au moins d'un point de vue politique, que nous puissions passer d'un statut de projet à un statut d'élément structurant du paysage académique européen avec de véritables universités européennes, avec une politique académique de l'enseignement supérieur de niveau européen, qui ne soit pas en silo, et qui fasse que l'on puisse véritablement développer une politique scientifique, RH (Ressources humaines), etc. Ce qui créerait le corps du concept même d'université européenne tel que je l'avais compris de discours

24/06/2022, 09:33

d'Emmanuel Macron à la Sorbonne en 2017. Sentez-vous les choses de cette manière ou est-ce utopique de le dire ? »

« Une stratégie structurante »

La cheffe d'unité de la <u>DG EAC (Direction générale Education et culture)</u> dit : « Nous ne considérons pas cette initiative comme un projet, mais absolument comme une stratégie structurante, sur le long terme, holistique. Ce sont exactement les éléments de l'appel. C'est effectivement innovant, mais c'est comme cela qu'il faut le voir.

C'est l'un des seuls appels européens dans le domaine de l'éducation et de la recherche où il existe un complément au niveau national pour la mise en œuvre de cette initiative qui est financée pour quatre plus deux ans. C'est vraiment une première.

Il y a certainement des progrès à faire, mais cela demande une maturation et un développement des instruments financiers. Pour pouvoir mettre ensemble différentes sources de financement de différents programmes et de pouvoir appliquer un socle commun de règles, cela demande une agilité des États membres quand il viendra d'adopter le nouveau cadre financier post-2027. »

JM Ogier - © La Rochelle Université

Quelle incitation pour répondre aux appels à projets ? (F. Germinet)



F. Germinet - © Christian Jacquet/CY Cergy Paris Université

<u>François Germinet</u>, président de CY Cergy Paris Université, de la commission formation et insertion professionnelle de France Université et membre de l'alliance Eutopia, souligne qu'« il est toujours important de savoir rêver loin avant de faire un premier pas, mais nous savons qu'il faut toujours faire un pas. Et effectivement, aller loin permet de savoir dans quelle direction faire le premier pas.

Vous avez cité quelques-uns de ces pas, mais il y en a d'autres qui sont importants, notamment ceux liés aux appels classiques Erasmus ou Horizon Europe. Aujourd'hui, nous n'avons pas l'impression que les alliances européennes qui répondent dans le cadre de ces appels ouverts ont un bonus spécial.

Nous avons vu par exemple en France des appels à projets de projets qui étaient réservés aux alliances. Nous ne demandons pas forcément de faire cela, mais aujourd'hui, quels types d'incitation pouvons-nous avoir vis-à-vis des alliances pour pouvoir renforcer le dépôt de diplôme conjoint au niveau master, au niveau bachelor?

Et parce que l'Europe ne se résume pas aux alliances, comment pouvons-nous encourager des alliances à déposer des projets en lien avec d'autres universités qui ne font pas partie de leur réseau mais qui s'intéressent à avoir des partenaires ? Comment pouvons-nous

enclencher un mouvement autour des alliances qui dépassent de loin le strict périmètre de celles-ci?»

Augmenter les capacités des établissements

Pour Vanessa Debiais-Sainton, « depuis le départ, l'objectif de ces universités européennes est de créer cet engouement et d'augmenter la capacité des établissements européens de suivre cette voie inscrite dans la stratégie européenne des universités.

Tous les projets de coopération Erasmus+ sont très flexibles par rapport à cela, toute alliance peut effectivement soumettre une proposition et un projet de coopération avec d'autres partenaires. Il n'y a pas de bonus en tant que tel puisque sinon nous pourrions être accusés de ne pas donner d'accessibilité aux financements européens à tous les établissements d'enseignement supérieur. Mais il est évident que d'avoir une stratégie de long terme et intégrée est très convaincant vis-à-vis des experts chargés d'évaluer les réponses aux appels. Vous avez une force de conviction lorsque vous répondez à un appel à propositions. »

Campus des universités européennes, le 30/06 : « Rendre visible et échanger »

« Le Campus des universités européennes, organisé à Versailles le 30/06, viendra clôturer la PFUE (Présidence française de l'Union européenne). Qu'en attendez-vous ? », demande Virginie Dupont, présidente de l'Université Bretagne-Sud et vice-présidente de France Universités.

Vanessa Debiais-Sainton indique que « cette conférence a été organisée à la demande du président Emmanuel Macron, ce qui montre le soutien politique au plus haut niveau. L'objectif de cette conférence est de l'ouvrir à un public large de façon à rendre visible ce que l'Europe peut apporter aux citoyens et aux jeunes européens, notamment dans le cadre de l'année européenne de

3 sur 5

la jeunesse.

Sera également organisé un temps d'échange entre les alliances, ce qui est extrêmement important pour réfléchir sur les défis auxquels vous faites fasse et pourra nourrir nos discussions.»



Vanessa Debiais-Sainton

Responsable du département enseignement supérieur à la DG EAC @ Commission européenne

Parcours

Depuis mars 2018 Commission européenne

Responsable du département enseignement supérieur à la DG EAC

Janvier 2017 - mars 2018 Commission européenne

Responsable adjointe du département enseignement supérieur à la DG EAC

Novembre 2011 - décembre 2016 Commission européenne Responsable d'Erasmus+

Février 2010 - novembre 2011 Commission européenne

Responsable des politiques à la DG EAC

Mai 2006 - février 2010 Commission européenne

Responsable d'équipe à la DG RTD

Mai 2000 - mai 2006

Solvay

Manager de projet au centre de recherche et innovation

Établissement & diplôme

1998 - 1999 IFP School (Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs)

Diplômée

1995 - 1998 Ensic - Lorraine INP (Ecole nationale supérieure des industries chimiques)

Diplômée

Fiche n° 44820, créée le 02/12/2021 à 16:21 - MàJ le 02/12/2021 à 16:28



France Universités

24/06/2022, 09:33

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Général

Missions et objectifs

Date de création 1971

Statut Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.

• Force de proposition et de négociation auprès des

• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.

• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en

France et à l'étranger.

Membres Une centaine de membres votants (présidents d'université,

directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Présidence Président : Manuel Tunon de Lara

Vice-présidents : • Guillaume Gellé

Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels • Une équipe permanente : 27 personnes.

• Des conseillers et consultants : 7 personnes.

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - MàJ le 14/01/2022 à 15:46

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »

5 sur 5